

Questions orales

L'hon. Jack Cullen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je comprends que le député soit sincèrement préoccupé par le taux de chômage. C'est un sentiment généralisé et il s'agit d'un problème qu'on ne peut traiter à la légère. Actuellement, il y a un certain nombre de programmes en train. Le ministre des Finances a expliqué en partie pourquoi ce chiffre était si élevé et il a mis au moins une partie du blâme sur les grèves. Après avoir annoncé nos programmes et déclaré que 100 millions de dollars seraient consacrés au Programme d'initiatives locales et environ 40 millions de dollars à d'autres programmes tels que le programme de formation, nous nous sommes heurtés à des problèmes. Certains ont dit que nous n'avions pas suffisamment consulté les provinces. C'est ce que nous nous proposons de faire. En toute franchise, si après une analyse de la situation nous jugeons que d'autres mesures sont nécessaires immédiatement, je n'hésiterai pas à les recommander.

● (1420)

M. Alexander: Monsieur l'Orateur, le récit du ministre ne m'intéresse guère. Je voudrais savoir, comme huit ou neuf mois se sont écoulés depuis que l'ancien ministre annonçait ce programme, pourquoi le gouvernement prend tellement de temps à effectuer ces consultations. Le ministre assurera-t-il à la Chambre qu'il communiquera avec ses homologues provinciaux pour entamer immédiatement ces consultations, afin que les programmes qu'il a mentionnés, c'est-à-dire la stratégie de l'emploi, puissent entrer en vigueur avant 1977? Le ministre peut-il agir ainsi?

M. Cullen: Monsieur l'Orateur, je crois que le député sait que je m'en soucie et que je l'ai en quelque sorte avancé durant les deux semaines qui se sont écoulées depuis que je détiens mon portefeuille, car je me suis entretenu avec les ministres provinciaux pour discuter toutes les autres questions où nous partageons une certaine juridiction.

Des voix: Bravo!

M. Cullen: Par exemple, dans ma circonscription il y a 700 ou 900 emplois remplis par des Américains parce que nous ne possédons pas les programmes d'apprentissage appropriés pour nous permettre de remplir ces emplois.

Une voix: A qui la faute?

Une voix: Que faites-vous à ce sujet?

Une voix: Élisez un autre député.

M. Cullen: Monsieur l'Orateur, l'opposition semble hurler à qui la faute au lieu de chercher des solutions.

Des voix: Oh, oh!

M. Cullen: Je dirai simplement que mes collègues provinciaux et moi avons pu travailler en collaboration très étroite. Une somme d'environ 64 millions de dollars a été dépensée uniquement au chapitre du programme de formation par

[M. Alexander.]

l'apprentissage, domaine qui relève nettement de la compétence des provinces. Nous nous efforçons donc de nous occuper des secteurs qui relèvent de notre compétence et là où nous pouvons travailler en collaboration. L'opposition voudrait nous voir agiter une baguette magique et créer des emplois de toutes sortes.

M. Alexander: Monsieur l'Orateur, une autre question supplémentaire. Je voudrais rappeler au ministre ce qu'il a déclaré au sujet des consultations le 28 octobre, comme en fait foi le hansard à la page 535. Il a dit:

Je pense que nous commencerons à discuter des programmes en nous consultant mutuellement vers le début de janvier 1977, dans l'espoir de mettre ces programmes en œuvre vers le mois d'avril suivant.

Le ministre peut-il nous dire si, réellement, il consulte ses homologues provinciaux comme il l'avait escompté et pourquoi il faut attendre si longtemps ce genre de consultation qu'il estime nécessaire? Je voudrais savoir si le ministre peut accélérer les choses et prendre contact avec les ministres provinciaux . . .

Des voix: Règlement!

Des voix: Bravo!

* * *

LES FINANCES

LE MOTIF DU REJET DE LA DIMINUTION DES IMPÔTS COMME TENTATIVE DE RÉSORPTION DU CHÔMAGE

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Finances qui a dit à la Chambre que le rythme de la reprise au Canada était à peu près le même que celui des États-Unis. Je signale au ministre des Finances que les Américains viennent tout juste de changer de gouvernement en raison de la lenteur de la reprise. Étant donné que le chômage au Canada a atteint à l'heure actuelle son plus haut niveau depuis 15 ans—c'est-à-dire depuis le dernier gouvernement conservateur—le ministre dirait-il à la Chambre pourquoi le gouvernement ne propose pas de réduire les impôts, ce qui ne contribuerait pas à l'inflation, puisque le secteur industriel ne fonctionne qu'à 85 p. 100 de sa capacité?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Pour le moment, monsieur l'Orateur, je n'envisage pas de modifier le budget. Ainsi que je l'ai dit à l'occasion d'une réponse précédente, les chiffres en ce qui concerne le chômage, si élevés soient-ils, correspondent indubitablement à une situation régionale. En fait, les niveaux de l'embauche sont très élevés dans certaines régions de notre pays. Voilà pourquoi il ne semble pas, pour le moment du moins, qu'une modification macroéconomique, comme une réduction de taxes, aboutirait au résultat que nous souhaitons l'un et l'autre.